

Recherches sociographiques



Jean-Pierre DESLAURIERS, *Les groupes communautaires : vers un changement de paradigme?*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 241 p.

Pierre Hamel

Volume 55, numéro 3, septembre–décembre 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028386ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028386ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Hamel, P. (2014). Compte rendu de [Jean-Pierre DESLAURIERS, *Les groupes communautaires : vers un changement de paradigme?*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 241 p.] *Recherches sociographiques*, 55(3), 598–599. <https://doi.org/10.7202/1028386ar>

En préface, Ghislain Picard invite avec raison tous les allochtones du Québec à lire l'ouvrage. Mais tous, je crois, Autochtones comme allochtones, y trouveront matière à réflexion. L'invitation est donc lancée.

Leila INKSETTER

Université de Montréal.
leilainksetter@yahoo.com

Jean-Pierre DESLAURIERS, *Les groupes communautaires : vers un changement de paradigme?*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 241 p.

La question dans l'intitulé du livre témoigne bien de la recherche dont l'auteur entend rendre compte. À partir d'une étude empirique effectuée en Outaouais entre 2004 et 2006 auprès de « groupes communautaires » dans le domaine de la santé et des services sociaux, le chercheur avait pour objectif d'éclairer la transformation de ces acteurs de la société québécoise. En dépit des limites de la recherche empirique – on traite d'un seul secteur et d'une seule région –, l'auteur généralise son analyse à ce qu'il désigne par « secteur communautaire » ou « mouvement communautaire ».

Le flottement dans la délimitation de l'objet d'étude et les termes pour le désigner – groupes populaires, groupes communautaires, organismes communautaires, action communautaire, mouvement communautaire – résulte moins toutefois d'une absence de rigueur de la part du chercheur que de l'emballage idéologique produit avant tout par celles et ceux qui sont engagés dans ces groupes. Il y aurait beaucoup à dire sur l'univers sémantique du « communautaire » et la façon dont le conflit autour des définitions occulte ou donne à voir des orientations normatives sous-jacentes opposées. À ce chapitre, Deslauriers aurait gagné à être plus systématique. D'ailleurs, il n'hésite pas à recourir à la notion de « mouvement communautaire », alors qu'il soulève judicieusement des réserves en ce qui a trait à la pertinence tant de la notion de « mouvement » que ce celle de « communautaire » pour appréhender une réalité aussi disparate et traversée de conflits de valeurs et d'intérêts.

La thèse centrale mise de l'avant se résume ainsi : « sous la pression de l'État, les groupes communautaires sont devenus un agent de démantèlement de la communauté » (p. 174). Cela s'explique à la fois par la spécialisation des domaines d'activités où ils agissent et par leur professionnalisation. Mais on ne doit pas mésestimer le rôle de facteurs objectifs échappant dans une large mesure aux acteurs, comme la remise en question de l'État-providence et la montée d'un néolibéralisme ambiant. Le livre conclut à la « métamorphose du mouvement communautaire » (p. 217).

Il est difficile de rendre justice en quelques lignes à un ouvrage dont l'objectif est double : rendre compte d'une recherche minutieuse autour d'activités et de pratiques sociales multiples et, en même temps, contribuer à éclairer le débat sur ce que d'aucuns désignent comme le « modèle québécois ». En remontant aux

années 1960 et à l'héritage culturel sur lequel s'est construit le Québec contemporain, l'auteur entend éclairer les enjeux de l'État social dans sa forme récente. Les acteurs dont il évalue les pratiques sont fort différents de celles et de ceux sur lesquels ils ont autrefois pris appui pour construire leur légitimité, à savoir les comités de citoyens et les « groupes populaires » des années 1960. La grande diversité de ces acteurs sur plusieurs plans – culturel, social, organisationnel, idéologique – oblige sans conteste les sciences sociales à un surplus de discernement. C'est ce à quoi contribue d'une manière fort pertinente le livre de Jean-Pierre Deslauriers.

Pierre HAMEL

*Département de sociologie,
Université de Montréal.
pierre.hamel@umontreal.ca*

Benoît LÉVESQUE, Jean-Marc FONTAN et Juan-Luis KLEIN (dir.), *L'innovation sociale. Les marches d'une construction théorique et pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, 451 p. (Coll. « Innovation sociale ».)

L'introduction de Klein et Fontan annonce que l'ouvrage est « constitué de travaux choisis de Benoît Lévesque », écrits seul (6) ou avec ses principaux collaborateurs (10), et qu'il montre comment a émergé et évolué l'approche québécoise de l'innovation sociale. C'est donc un livre d'hommage, à la forme originale, qui entend mettre en valeur et en perspective historique les travaux du chercheur ainsi honoré, justement considéré comme un maître à penser innovateur. À une exception près, les coauteurs – 9 au total – sont ou ont été membres du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), fondé en 1985 par B. Lévesque et P. R. Bélanger.

Les 16 chapitres, parus au cours des deux dernières décennies (entre 1991 et 2013), sont regroupés en quatre parties : « La construction théorique : les bases fondatrices », « L'économie sociale : le tremplin d'une nouvelle perspective », « Les applications sectorielles et transversales », « Vers un nouveau modèle ». Le premier texte, paru en [1991]¹ sous la signature des deux cofondateurs du CRISES et consacré à la théorie de la régulation, représente la toile de fond théorique et épistémologique du programme de recherche. Il soutient que les formes structurelles d'une société doivent être conçues comme le résultat de deux types de conflits, l'un autour du travail salarié, le second autour des modes de consommation. À la différence des périodes de stabilité ou de croissance soutenue, les périodes de grande crise se caractérisent par la perte de la capacité des formes structurelles à réguler les demandes : elles fondent l'engagement des acteurs des luttes sociales à promouvoir un nouveau mode de régulation et à [re]faire la société.

1. Les dates placées entre crochets indiquent l'année de première publication du chapitre évoqué.